

Sujet : [INTERNET] Avis suite enquête publique concernant le projet d'implantation de l'Usine d'enrobage "Malet Grands Chantiers spie batignolles" à roquefort des corbières

De : FAFA <pascal.fabre0470@orange.fr>

Date : 15/09/2019 12:46

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

M. Le préfet,

M. Le commissaire enquêteur,

Je viens de consulter l'ensemble du dossier cité ci-dessus sur la page internet ci après
<http://www.aude.gouv.fr/usine-d-enrobage-malet-grands-chantiers-spie-a10837.html>

Vous êtes le garant de la santé publique dans notre département, c'est pourquoi je me permets ,dans le cadre de l'enquête publique sus référencée, d'attirer votre attention sur de nombreux points sur les sujets sanitaires et écologiques.

Avant cela, je m'interroge sur la cohérence de cette implantation qui se situera en plein milieu du parc naturel de la narbonnaise? Ce syndicat mixte s'est il prononcé sur ce nouveau projet ? De même et dans ce cadre , le conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon a t il été interrogé ?Que dit également la réglementation européenne notamment sur la préservation des espaces et des espèces ?Le député européen du secteur a t il été sollicité ?

Dans un secteur fortement engagé dans la transition écologique (parc éolien et fermes photovoltaïques) que vient faire cette verrue au sein de notre écrin de nature?

La commune de Roquefort des corbières vante sur les panneaux d'affichage la non utilisation de produits phytosanitaires et les journées pour l'environnement : pourquoi tout en accer avec ce projet allant à l'encontre des efforts réalisés en matière écologique que l'on apprend aux enfants de l'école ?

Pourquoi vouloir faire fuir les touristes dans d'autres endroits calmes et préservés ?Pourquoi avoir construit un lieu d'échanges et de rencontres au centre du village de roquefort si ce dernier ne profite plus de cette activité touristique rare manne économique ?

Quel classement obtiendront les nombreux gîtes et lieu d'accueil de ces vacanciers ?Quels impacts sur les commerçants du village (boulangier , boucher , agriculteur bio, viticulteurs....)? Avez vous conscience également que de nombreux habitants anciens et nouveaux verront leur lieu d'habitation dévalorisée par cette nouvelle nuisance ?

Enfin , existe également une tradition roquefortoise pour la chasse à la palombe (classée nuisible par vous même) qui devra être abandonnée car pratiquée aux environs de ce futur projet : vous en a t on informé ?

Après le refus de la population de Lézignan corbières concernant le même type de projet l'Aude est décidément au coeur de ces projets : pourquoi ?

La diffusion d'un reportage au niveau national concernant le bitume ne vous a t elle pas alertée?<https://www.qwant.com/?q=envoyé%20spécial%20bitume&t=videos&o=0:a16791117ab0f8c1f9b22c3192c409c4>

Concernant les documents relevant du projet en lui même ,j'ai noté beaucoup d'informations peu rassurantes pour certaines et très approximatives pour d'autres :

Il est noté que la production du site sera de 108000 Tonnes (ce qui est énorme par rapport à zéro production dans ce secteur aujourd'hui) soit 1500 Tonnes/Jour entre 6 h et 20h et même la nuit

L'exploitant précise que tout va bien pas d'odeurs, pas de bruit, pas de poussières et conclut que son équipement "**facilite l'implantation en zone urbaine** » Pourquoi ne pas installer cette usine au centre ou aux alentours de Narbonne alors ?

Il existera une cheminée de 13 m de haut (je ne sais pas comment on peut dire que ce ne sera pas visible mais bon, l'exploitant indique "En ce qui concerne les di érents gaz émis, les engins et la cheminée d'évacuation sont conformes à la législation en vigueur et subissent di érents contrôles permettant d'assurer leur meilleur rendement « ce qui ne veut rien dire en matière de dangerosité et de pollutions .

Pour rappel, cette usine date de 1998 ce qui n'est pas un critère de satisfaction en termes de modernité et de protection sanitaire mais les données de mesures du contrôle de la pollution (CO,SO2,NOX, concentration en COV) sont soit fournies par l'exploitant soit par une entreprise qu'il rémunèreil serait bon que la préfecture mandate un expert indépendant pour con rmer les dires de ce producteur qui est juge et partie ce qui est fortement discutable et ne préserve pas la population d'un scandale sanitaire

La formulation suivante devrait également vous alerter "*nous pouvons penser* que le voisinage ne sera pas gêné par l'envol de poussières » aucune certitude alors que juste après il est indiqué "il y aura environ 80 rotations au maximum par jour et des rotations de nuit selon les besoins du chantier « A moins de voler et de rouler à l'électrique, ces camions vont emprunter la route chargés de gravats ou de bitumes et déplaceront forcément de la poussière et émettront des nuisances sonores : comment le voisinage ne serait il pas gêner?

Avez vous, de plus analysé le risque routier sur cette portion de voies car je vous le rappelle **la morbidité reste multipliée par trois quand un camion est impliqué dans un accident?**

En n comment peut on prédire "Quant au panache de fumée, il sera visible à 1 kilomètre et de façon di éuse dans un rayon de 2 à 3 kilomètres« qu'il n'y aura pas d'impacts sur les populations quand on pourra voir cette fumée polluante (résidus particules méconnues) se répandre aux alentours notamment dans une région où il fait plus de 320 jours de vent par an ?

Plus que jamais, il est important d'appliquer le principe de précaution et d'arrêter ce projet pour limiter les risques sanitaires et écologiques dont la liste détaillée décrite est e rayante . N'autorisez pas ce projet !

L'impact néfaste sur la santé publique de ce type d'usine, les conséquences irréversibles sur l'environnement et l'écosystème ainsi que le peu d'utilité économique nécessitent un arbitrage contre cette implantation .

Pour toutes ces raisons, je suis opposé à la mise en oeuvre de ce projet et je vous prie de bien vouloir en prendre acte dans le cadre de l'enquête publique actuellement menée.

Je vous prie de croire, monsieur le Préfet, M. Le commissaire enquêteur, en l'assurance de mes respectueuses salutations

Mr Pascal Fabre, Mme Myriam Fabre, Mr Matthieu Fabre et Mr Yannis Fabre

5 impasse des Évangélis
11540 Roquefort des Corbières